



ORGANISATION CORG BRETAGNE 2011/2012

Coordonnées : Ligue de Bretagne de Judo 1, allée Pierre de Coubertin B.P. 80542 35205 RENNES
CEDEX 2 / 02.99.30.37.37 / corgbretagne@gmail.com
Permanences : de 9h00 à 12h00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

PROCEDURE DE DEPOT DES PASSEPORTS ET HOMOLOGATIONS

RAPPEL RENOUELEMENT

Plus de délégués départementaux, **TOUS les passeports doivent être envoyés à la Ligue** (ou déposés directement à la Secrétaire de la Ligue)

Le cachet de la Ligue doit figurer sur la photo ; tous les renseignements sur l'identité doivent être indiqués + signature.

La date de délivrance du passeport + la signature de l'organisme qui le délivre doivent apparaître.

Tous les renseignements sur le candidat doivent apparaître ainsi que la signature de l'enseignant et son numéro de Brevet d'Etat.

Pour l'expression combat, tous les points doivent être renseignés et signés de l'enseignant (le fichier CORG de suivi des points est téléchargeable sur le site de la ligue, les points n'y apparaissant pas doivent être accompagnés d'une copie du tableau de la compétition « manquante »)

Le passeport doit être déposé accompagné d'un montant de 10 € (espèce ou chèque à l'ordre de la Ligue de Bretagne).

Tout renseignement manquant sur le feuillet de demande d'homologations entraînera un retour immédiat du passeport facturé au club.

A la réception du passeport à la Ligue, une attestation de dépôt de passeport sera envoyée par mail au responsable de club.

Au retour de l'homologation de la FFJDA, le passeport sera expédié par courrier au club.

NOTA :

Pour tout autre renseignement ou éclaircissement de points de règlements :

*Se référer aux **TEXTES OFFICIELS** concernant les grades dans le classeur F.F.J.D.A. COMMISSIONS SPECIALISEES*

EXAMENS DE KATA

IMPORTANT : Passeport - de 8 ans, Certificat Médical, Licence.

Modalités : Cf. Textes Officiels FFJDA.

1) – DELAIS D'INSCRIPTIONS

Passage Régional (1er Dan, 2ème Dan et 3ème Dan) : Inscriptions impérativement sur l'EXTRANET DE LA FFJDA jusqu'à 7 jours avant l'épreuve.

ATTENTION :

Le grade doit être correctement renseigné (CM, 1D, 2D... ainsi que la date d'obtention).

Aucune inscription ne sera faite sur place.

Passage Hors Ligue : plus de dérogation obligatoire, les candidats peuvent s'inscrire à l'examen de leur choix (se référer aux modalités d'inscription de la ligue en question)

Le 4^{ème} Dan (Compétition et Expression Technique) se fait à l'interrégion.

Inscription auprès de la Ligue de Bretagne (délai : 1 mois)

2) - HORAIRES :

Convocation des jurys: **14h00**

05/11/2011 à Lorient : Convocation des candidats:

14h30 – 15h30 Candidats 56

15h30 – 16h45 Candidats 29

16h45 – 18h00 Candidats 35

18h00 – 18h30 Candidats 22

25/02/2012 à Saint Grégoire : Convocation des candidats :

14h30 – 15h45 Candidats 35

15h45 – 16h15 Candidats 22

16h15 – 17h15 Candidats 56

17h15 – 18h30 Candidats 29

09/06/2012 à Gouesnou : Convocation des candidats :

14h30 – 15h45 Candidats 29

15h45 – 16h45 Candidats 56

16h45 – 18h00 Candidats 35

18h00 – 18h30 Candidats 22

3) DATES et LIEUX : (des 3 passages)

• **5 novembre 2011** : LORIENT (56)

• **25 février 2012** : SAINT GREGOIRE (35)

• **9 juin 2012** : GOUESNOU (29)

IMPORTANT : Les partenaires doivent posséder leur passeport à jour.

GRADES EXPRESSION TECHNIQUE

Inscriptions via extranet

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Dan E.T.

Sam. 14/01/2012 Stage de Formation de juges I.R. et REG

Dim. 15/01/2012 INTERREGION à RENNES

Sam. 16/06/2012 Stage de Formation de juges I.R. et REG

Dim. 17/06/2012 INTERREGION à HOULGATE

TOURNOIS DE GRADES

IMPORTANT : Passeport - de 8 ans, Certificat Médical, Licence.

Modalités : Cf. Textes Officiels FFJDA

1) - Délai

Toutes les inscriptions devront impérativement être faites par l'extranet de la FFJDA, et renouveler à chaque épreuve (jusqu'à 7 jours avant le TG)

3) - Validation des points

Le relevé des points sera disponible en téléchargeant le logiciel CORG sur le site de la ligue.

En cas de contestation, un mail devra parvenir au Secrétaire du CORG, Kilian COLLET (corgbretagne@gmail.com) et celui-ci vérifiera les points sur les poules et les tableaux.

Seuls les points marqués sur la feuille de poule ou tableau par les commissaires sportifs pourront être pris en compte. (Cf Textes Officiels FFJDA)

4) - Horaires : site internet de la Ligue

5) - Dates et lieux :

DATES et LIEUX :

• 6 novembre 2011 : LORIENT 56

• 26 février 2012 : SAINT GREGOIRE 35

• 10 juin 2012 : GOUESNOU 29

Seuls le Responsable du CORG est habilité à valider les points et non le professeur.

TRES IMPORTANT : Seules les demandes de renseignements et les contestations émanant des professeurs ou présidents de clubs recevront une réponse.

RAPPEL :

PLUS DE SHIAÏ AU NIVEAU REGIONAL POUR L'ACCESSION AU 4^{ème} DAN

CALENDRIER DES TESTS D'EFFICACITE COMBAT 4e dan :

SHIAI 4e DAN masculins

Inscription via extranet

13 novembre 2011 Languedoc Roussillon Narbonne

11 décembre 2011 IDF Essonne Brétigny sur Orge

08 janvier 2012 PACA Pernes les fontaines

26 février 2012 Picardie *A confirmer*

18 mars 2012 Normandie Houlgate

02 juin 2012 Aquitaine Lormont

10 juin 2012 Bourgogne Saint Marcel

17 juin 2012 Rhône Alpes Lyon

SHIAI 4e DAN féminines

Inscription via extranet

27 novembre 2011 IDF Seine et Marne *A confirmer*

11 décembre 2011 IDF Essonne Brétigny sur Orge

29 janvier 2012 IDF Haut de Seine *A confirmer*

06 mai 2012 IDF Paris 14^{ème} Institut du Judo

03 juin 2012 IDF Val de Marne *A confirmer*

UV ARBITRAGE

Théorie :

Pour les 1^{er} DAN, 2^{ème} DAN et 3^{ème} DAN

A valider **impérativement** par le professeur. (Attestation commissaire ou arbitre de club)

Pratique :

Pour le 1^{er} DAN

Sur les championnats départementaux, uniquement !

Inscriptions (niveau départemental) auprès du responsable des commissaires sportifs de votre département. **(à transmettre 15 jours avant)**

Pour les 2^{ème} DAN et 3^{ème} DAN

Sur les Tournois grades, uniquement !

Transmettre les inscriptions au responsable **d'arbitrage de votre département. (à transmettre 15 jours avant).**

CALENDRIER DES EXAMENS NATIONAUX DE 5e DAN ET DE 6e DAN

Examen 5^{ème} dan : 17 & 18 décembre 2011 IJ PARIS 14^{ème}. Délai de candidature : 2 mois avant la date de l'examen : **17 octobre 2011**

Examen 5^{ème} dan : 09 & 10 juin 2012 IJ PARIS 14^{ème}. Délai de candidature : 2 mois avant la date de l'examen : **9 avril 2012**

Examen 6^{ème} dan : 12 & 13 mai 2012 IJ PARIS 14^{ème}. Délai de candidature : avant le **31 décembre 2011**

CSDGE

RAPPEL :

EPREUVE KATA :

1^{er} dan

NAGE NO KATA ou GOSHIN JITSU

Les 3 premières séries dans les rôles de TORI et UKE

Les 12 premières techniques dans les rôles de TORI et UKE

2^{ème} dan (C et ET)

NAGE NO KATA Complet, dans les rôles de TORI et UKE

(Rôle de TORI uniquement à partir de 51 ans)

3^{ème}, 4^{ème} dan (C et ET)

Ouverture vers un choix des candidats pour les kata à valider.

GOSHIN JITSU, KIME NO KATA, KATAME NO KATA et GONosen NO KATA

Deux kata complets au choix pour le 3^{ème} dan, puis 2 kata supplémentaires et différents pour le 4^{ème} dan.

Kata complet dans le rôle de TORI, tout ou partie dans le rôle de UKE.

MODIFICATIONS TEXTES 2011/2012

Relation grade/championnat pour les cadets(tes) :

Application de la relation grade/championnat uniquement sur les compétitions et championnats nationaux officiels individuels (championnat, coupe, critérium), dès le 1er niveau d'engagement.

L'objectif est d'orienter cette population des cadets(tes) dans le processus des grades par une démarche volontaire et personnelle.

Important: Afin de rendre équitable, l'accession au grade sur l'ensemble du territoire, le système de circuit ne rentre pas dans le dispositif de relation grade /championnat.

Comptabilisation des points :

Uniquement sur la compétition en cours.

Suppression du principe de victoires consécutives sans défaite d'une compétition à une autre.

Présentation aux tests efficacité combat et kata :

Sous réserve de respecter les conditions de présentation et d'inscription :

Libre circulation sur l'ensemble du territoire pour se présenter aux tests d'efficacité combat « shiai » ou de kata.

Suppression de la dérogation.

Pas de limite sur le nombre de présentations.

En relation grade/championnat :

Comptabilisation des points uniquement sur grade équivalent ou supérieur (comptabilisation traditionnelle des points (ippon = 10 points, waza ari = 7 points).

Pour les tests d'efficacité combat « shiai » :

Des poules de même grade sont constituées.

En cas exceptionnel de constitution de poules de grades différents, comptabilisation traditionnelle des points. (Suppression du tableau de conversion des avantages marqués : le ippon vaut 10 points, le waza ari vaut 7 points.)

Test shiai 4^e dan :

Masculins: 8 compétitions réparties sur la saison et sur l'ensemble du territoire.

Féminines: 1 centre (sur Paris ou sa région) avec 5 compétitions réparties sur la saison.

Cf. calendrier des tests shiai 4^{ème} dan.

Certificat médical :

Grade technique :

Certificat médical de non contre indication à la pratique du judo.

Pour Tori et Uke.

Pour le kata et l'ensemble des U.V.

Grade compétition – test d'efficacité combat :

Pas de changement : Certificat médical de non contre indication à la pratique du judo en compétition.